

Bilan des comptages isards 2012 et 2013 dans le Parc national des Pyrénées

Objectif

Assurer une veille écologique sur l'Isard, *Rupicapra pyrenaica*.
Suivre les populations.
Proposer des ajustements des plans de chasse de l'espèce.

Contexte

Gestion conservatoire d'une espèce patrimoniale de grand ongulé.

Maîtrise d'ouvrage de l'opération

Travail réalisé en interne par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées en collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, l'Office national des forêts et les fédérations des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, les associations de chasse locales, la Gendarmerie Nationale, EDF, des accompagnateurs en montagne et des associations naturalistes.

Espèce / milieu concerné :
ISARD, *Rupicapra pyrenaica*
milieux rocheux et pelouses



Méthodologie

- ▶ Découpage de la zone cœur et de l'aire d'adhésion proche en quartiers permettant un comptage en une matinée par 1 à 2 personnes
- ▶ Parcours de chaque quartier entre la mi-juin et le début juillet (comptages par blocs de massifs)
- ▶ Dénombrement et estimation de l'âge et du sexe de chaque individu comptabilisé sur un quartier.
- ▶ Bilan et analyse des comptages. Elimination des doubles comptages (animaux à la limite de deux quartiers ayant pu être comptés par deux opérateurs différents)
- ▶ Calcul des indices populationnels : nombre total, densité, % de jeunes

Zone géographique concernée

Territoire du Parc national des Pyrénées : zone cœur et aire d'adhésion.

Période couverte

Comptages des populations d'isards en 2012 et compléments de comptages en 2013 sur les vallées d'Aure et de Luz.

Résultats

Suivi de la population

4 774 isards ont été comptabilisés sur toute la zone. On obtient une densité moyenne de 6,8 isards aux 100 ha. Selon les vallées, cette densité varie de 3,4 isards aux 100 ha en val d'Azun à 13,9 isards en vallée d'Aspe. On note aussi une belle densité en vallée d'Ossau, 10,1 et en vallée de Cauterets, 9,2 isards aux 100 ha. De 2002 à 2012, la population a globalement diminué de 10 %. Dans les deux vallées béarnaises, elle a augmenté de 10 % entre 2009 et 2012. Dans les vallées bigourdanes, la population a baissé de 35 % entre 2002 et 2012 et n'a augmenté que de 5 % entre 2009 et 2012. Ces deux résultats montrent une remontée récente des populations mais indiquent également que cette augmentation ne permet pas de revenir aux densités connues il y a 8 à 10 ans.

L'année 2013 en Bigorre

Des comptages particuliers ont été réalisés pour confirmer la présence d'une épizootie de pestivirose en Bigorre en 2012-2013. Ils indiquent une forte chute des effectifs sur les vallées de Luz et d'Aure. Cette baisse est continue en vallée de Luz depuis 2002 (-49 %). On note également une diminution des populations depuis 2009 en vallée d'Aure (-42 %) alors que les effectifs étaient stables depuis 2002 dans cette vallée. Ces taux élevés de mortalité sont vraisemblablement dus aux fortes intempéries du printemps 2013 mais aussi à un pic épizootique de pestivirose. Les premières analyses sur animaux trouvés morts confirment cette hypothèse.

Gestion conservatoire

Au regard de ces résultats, une baisse des plans de chasse a été discutée avec les Fédérations départementales des chasseurs, notamment dans les Hautes-Pyrénées. Le maintien d'un plan de chasse identique aux années précédentes a été proposé sur la partie Béarn mais une baisse a été demandée sur les Hautes-Pyrénées. Il est important de pouvoir poursuivre la remontée des stocks de reproducteurs sur tout le parc national mais tout particulièrement sur les Hautes-Pyrénées.

Perspectives

Poursuivre les opérations de comptage flash à un rythme tri-annuel.

Mettre en place des circuits témoins annuels permettant de cerner les évolutions rapides de population en cas d'épizooties ou accidents climatiques.

Partenariat (en cours ou établis en 2012 et 2013)

Suivi de la reproduction

Plusieurs accords pour suivre les populations ont été signés avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, avec l'Office national des forêts des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées pour les comptages tri-annuels, ainsi qu'avec les Fédérations départementales de chasse des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Les résultats du suivi Isard par le parc national sont mis à disposition du réseau Ongulés de montagne coordonné par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Gestion conservatoire

Aménagement des plans de chasse dans le cadre des Comités départementaux de la chasse et de la faune sauvage, en relation avec les Fédérations départementales de chasse des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Mise en place d'une opération de renforcement de la population d'isards en aire d'adhésion dans les Hautes-Pyrénées.

